



Feuillet 20225

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	26
Suppléants avec vote	2
Pouvoirs	6
Nombre de votants	34
Date de la convocation	20/10/2025
Certifié exécutoire le	27/10/2025
Date d'affichage	03/11/2025
Envoyé en préfecture le	03/11/2025

Le vingt-sept octobre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE : BERNARD Sylvain, BORT Jean-Pierre, BOUCHOT Estelle, BOURDARIAS Sophie, BOURROUX

François, CHABRILLANGES Maurice, CHAMPSEIX Serge, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, GARAIS Daniel, JANICOT Véronique, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, LELIEVRE Carla, MEUNIER Colette, PETIT Christophe, PEYRAMAURE Pierre, ROME Hélène, ROME Robert, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, URBAIN Jean-Yves.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : BEZEAU Sophie, ENSERGUEIX Jean-François

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : GAGE Pascal, LONGUET Jean-François

EXCUSES : BONNET TENEZE Véronique (donne procuration à DEGERY Sylvie), CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), COISSAC Vincent (donne procuration à JANICOT Véronique), JAMILLOUX VERDIER Simone (représentée), JARRIGE Didier (donne procuration à PEYRAMAURE Pierre), LAURENT André (excusé), LE MEUR Marion (donne procuration à JENTY Philippe), PLAS Marcel (représenté), ROUCHEREAU Patrice, TAVERT Gérard, TERRACOL Danielle (donne procuration à BERNARD Sylvain), TER-HEIDE Laurence, VIGROUX SARDENNE Josiane (excusée).

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

85-2025 : Plan de financement films solaires - CD.

Le projet consiste à équiper les vitres de différentes salles du siège de la communauté de communes (couloirs, bureaux, salle école de musique) de films solaires.

L'objectif étant de ne pas avoir l'obligation de passer par des dispositifs électriques type climatisation qui reste énergivore et de pouvoir gagner en confort dans les locaux aussi bien destinés à un usage public que professionnel.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à 34 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

- d'acter le projet d'installation de films solaires dans les locaux du siège de la collectivité pour un montant de 2 375 € HT avec le plan de financement suivant :

Plan de financement définitif pour la pose de films solaires

Dépenses		Recettes		
objet	montant HT	partenaires	taux en %	montant
films solaires	2 375,00 €	Conseil départemental	25,00	593,75 €
		autofinancement CCV2M	75,00	1 781,25 €
total	2 375,00 €		100	2 375,00 €

- d'autoriser le président à solliciter les partenaires financiers indiqués ci-dessus.

Fait à Treignac, le 30/10/2025
Le Président, Philippe JENTY

